

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

John Cormier c. Ville de Longueuil et al.
505-06-000024-203 et 505-17-013648-235

Le présent Formulaire de réclamation et tous les documents à son appui doivent être transmis au **plus tard le 17 juin 2025** soit par courriel, télécopieur ou par courrier recommandé aux coordonnées suivantes, avec la mention : « **Action collective Cormier c. Ville de Longueuil et al. - Règlement** ».

Par courriel: info@kklex.com

Par télécopieur : 514-875-8424

Par courrier recommandé seulement :

Kugler Kandestin, s.e.n.c.r.l.
a/s de Me Emily Painter
1, Place Ville Marie, Bureau 1170
Montréal (Québec) H3B 2A7

Veillez conserver une copie complète de votre Formulaire de réclamation et de la preuve d'envoi. Si vous ne recevez pas un accusé-réception (par courriel), contactez-nous immédiatement au **514-360-3462**.

À défaut de soumettre votre réclamation dans ce délai, celle-ci devra être rejetée.

Si vous avez été agressé sexuellement* par François Lamarre alors qu'entraîneur dans le cadre du programme municipal de hockey de la Ville de Greenfield Park jusqu'au plus tard le 31 décembre 2001, vous pourriez avoir droit à une indemnité à titre de membre du Groupe (ci-après, « **Membre** »), sujet aux modalités¹ de la Transaction intervenue entre les parties.

Si vous êtes le liquidateur de la succession d'un Membre décédé le ou après le 1^{er} septembre 2017, vous pouvez également présenter une réclamation (ci-après, une « **Succession** ») et recevoir une indemnité.

Votre formulaire de réclamation est confidentiel.

¹ Les Critères pour l'évaluation de l'admissibilité d'une réclamation sont prévus au paragraphe 31 de la Transaction.

Veillez cocher la case qui s'applique à votre situation :

Je remplis le Formulaire de réclamation:

- Personnellement en ma qualité de Membre
- En ma qualité de liquidateur de la Succession d'un Membre décédé le ou après le 1^{er} septembre 2017.

*N.B. Le [Gouvernement du Québec](#) considère, entre autres, comme constituant une agression sexuelle toutes les formes d'attouchements sexuels (parties génitales, fesses, cuisses), dont ceux par-dessus les vêtements, les baisers à caractères sexuels, fellation, pénétration, actes de masturbation et le « frotteurisme ».

Il n'est pas attendu des victimes d'agression(s) sexuelle(s) qu'elles se souviennent précisément des détails de leur(s) agression(s). Si vous ne vous souvenez pas parfaitement des détails de votre agression ou de celle du Membre dont vous êtes le liquidateur de la Succession, cela ne vous empêchera PAS de recevoir une indemnisation. Ainsi, veuillez répondre aux questions ci-dessous au meilleur de vos connaissances et/ou de vos souvenirs.

Les avocats du Groupe sont là pour répondre à vos questions et vous aider. Vous pouvez communiquer avec nous de façon confidentielle et gratuite afin de vous aider à remplir le formulaire de réclamation.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'assistance, veuillez communiquer avec:

- Me Emily Painter : epainter@kklex.com ou au 514-360-3462
- Me Pierre Boivin : pboivin@kklex.com ou au 514-360-8881

**VEUILLEZ VOUS ASSURER DE REMPLIR TOUTES LES SECTIONS
APPLICABLES**

Section A: Renseignements en ma qualité de Membre

Prénom

Surnom

Nom de famille

Date de naissance
(mm/jj/aaaa)

Adresse

Ville

Province/Territoire

Code postal

Numéro de téléphone (Jour)

Numéro de téléphone cellulaire

Courriel

Si, pour des raisons de confidentialité, il est préférable de ne pas communiquer avec vous aux coordonnées ci-dessus, veuillez indiquer ci-après des coordonnées où il est possible de vous joindre en toute confidentialité :

Sauf indication contraire, si votre réclamation est jugée admissible, le chèque de règlement vous sera transmis à l'adresse précitée. Si vous souhaitez que le chèque de règlement soit transmis à une autre adresse, veuillez le préciser ici-bas:

Veillez joindre au Formulaire de réclamation une preuve d'identité, tel qu'une copie d'une pièce d'identité du Membre avec photo et recto verso (carte d'assurance maladie, permis de conduire, ou passeport) est jointe.

Vous pouvez passer directement à la Section C.

**Section B: Renseignement en ma qualité de liquidateur de la
Succession d'un Membre décédé le ou après le 1^{er} septembre 2017
(à remplir uniquement par le liquidateur, si applicable)**

Nom du Membre décédé : _____

Sa date de naissance : _____

La date de son décès : _____

Renseignements personnels sur le **liquidateur** de la Succession d'un Membre
décédé:

Prénom

Surnom

Nom de famille

Date de naissance (mm/jj/aaaa)

Adresse

Ville

Province/Territoire

Code postal

Numéro de téléphone Jour

Numéro de téléphone cellulaire

Courriel

Le liquidateur doit joindre au Formulaire de réclamation les documents suivants:

- Une copie du certificat de décès du Membre décédé;
- Une copie de la recherche testamentaire auprès du Barreau du Québec;
- Une copie de la recherche testamentaire auprès de la Chambre des notaires du Québec;
- Une preuve qu'il est le liquidateur, soit :
 - i. Dans le cas d'un testament notarié : une copie du testament notarié nommant la personne à titre de liquidateur;
 - ii. Dans le cas d'un testament olographe ou d'un testament fait devant témoin : une copie du testament, le jugement de vérification du tribunal et l'inscription de la désignation du liquidateur au Registre des droits personnels et réels mobiliers;
 - iii. Le cas échéant, dans le cas d'une succession sans testament : l'inscription de la désignation du liquidateur au Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- Une copie d'une pièce d'identité du liquidateur testamentaire avec photo et recto-verso (carte d'assurance maladie, permis de conduire, ou passeport).

Le liquidateur de la Succession d'un Membre décédé doit également remplir les sections C, D, E, F et G.

Section C: Informations sur les agressions sexuelles et les séquelles

Afin d'assurer une bonne lisibilité des réponses aux questions ci-dessous, veuillez si possible joindre un texte tapé à l'ordinateur et/ou un texte rédigé clairement à la main. Vous pouvez joindre autant de pages que nécessaire.

Les Critères pour l'évaluation de l'admissibilité d'une réclamation sont prévus au paragraphe 31 de la Transaction.

Information sur les agressions sexuelles

1. Est-ce que vous (ou le Membre) avez été agressé sexuellement par François Lamarre, avant le 31 décembre 2001.

2. En quelle(s) année(s) avez-vous (ou le Membre) été agressé sexuellement par François Lamarre?

3. Quel âge aviez-vous (ou le Membre) au moment où les agressions sexuelles ont eu lieu pour la première fois et lorsqu'elles ont cessé?

Section D: Documentation supplémentaire

Vous n'avez pas l'obligation de fournir quelconque documentation.

Si vous souhaitez que l'Adjudicateur considère de la documentation relativement à l'admissibilité de votre réclamation ou à l'évaluation des dommages que vous avez subis (ou que le Membre a subis), vous pouvez la joindre. Cela peut inclure : photos, reçus de thérapie, documentation médicale, etc.

Documentation supplémentaire jointe :

- Oui
- Non

Si oui, je joins: _____

Section E: Rencontre avec l'Adjudicateur

La rencontre avec l'Adjudicateur doit avoir lieu par vidéoconférence. Si, toutefois, un Membre ou le liquidateur de la Succession d'un Membre décédé préfère procéder à la rencontre en présentiel, une rencontre en personne pourra être organisée avec l'Adjudicateur.

La rencontre aura lieu par :

- Vidéoconférence
- En personne

Section F: Transmission du Formulaire de Réclamation

Le Formulaire de réclamation et la documentation à son soutien doivent être transmis à Kugler Kandestin a/s de Me Emily Painter aux coordonnées indiquées sur la première page du présent formulaire.

Le Formulaire de réclamation doit être transmis au plus tard le **17 juin 2025** sans quoi votre réclamation devra être refusée.

Section G: Déclaration

Je _____ déclare solennellement ce qui suit :

Je déclare que les informations qui sont contenues dans ma réclamation sont véridiques et en sachant que la présente déclaration a la même valeur en droit que si je prêtais serment devant une Cour de justice.

Signature du réclamant

Date

Veillez conserver une copie complète de votre Formulaire de réclamation et de la preuve d'envoi.